



Octobre

Joyeuse Halloween!

Journal municipal de Chertsey | 2023
Le Communicateur | NO 236

Conseil Municipal

Mme Michelle Joly
maire
mjoly@chertsey.ca

M. Jean-Guy Thibault
conseiller district 1
jgthibault@chertsey.ca

Mme Annie Bastien
conseillère district 2
abastien@chertsey.ca

M. Richard Héту
conseiller district 3
rhetu@chertsey.ca

M. Jonathan Théorét
conseiller district 4
jtheoret@chertsey.ca

Mme Valérie Léveillé
conseillère district 5
vleveille@chertsey.ca

M. Sylvain Lévesque
conseiller district 6
slevesque@chertsey.ca

Journée internationale des aînés

Initiée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1991, la Journée internationale des aînés est soulignée annuellement, à travers le monde, chaque 1^{er} octobre. C'est un moment privilégié pour reconnaître la diversité des personnes aînées et favoriser leur participation à la société en tant que partie intégrante de leur communauté.



La Municipalité de Chertsey, en collaboration avec la Maison des Aînés, souhaite souligner la Journée internationale des aînés et, par la même occasion, célébrer leur présence dans notre communauté et à leur dire merci d'avoir façonné le Québec d'aujourd'hui.

De ce fait, nous invitons les résidentes et résidents âgé-e-s de 60 ans et plus à profiter d'un moment de reconnaissance et d'un repas qui leur sera offert (Boîte Benny & Co. + dessert et breuvage), le jeudi 12 octobre 2023.

GRATUIT - 60 ans et + *RÉSIDENT

Date : 12 octobre 2023

Horaire : Ouverture des portes de 10 h 45 à 15 h 30

Endroit : La Belle Église de Chertsey

Inscriptions jusqu'au 10 octobre 2023

450 882-2920, poste 2234
loisirs.culture@chertsey.ca



**La Maison des Aînés
de Chertsey**

INFOLETTRE

Inscrivez-vous et recevez
Le Communicateur dans
votre boîte courriel.
www.chertsey.ca

Municipalité de Chertsey
333, avenue de l'Amitié
Chertsey (Québec) J0K 3K0
Tél. : 450 882-2920
Site Internet : www.chertsey.ca

Urbanisme et environnement
450 882-2920, poste 2223

Bibliothèque et espace Internet
450 882-4738

Loisirs et culture
450 882-2920, poste 2249 - 2234

Travaux publics
450 882-2920, poste 2246

Service d'urgence
911

Transports QC,
état du réseau routier 511

Hydro-Québec - pannes
1 800 790-2424

Info-Santé
811

Postes Canada
450 882-2355

Contrôle animalier
450 222-1112

Décisions du conseil

Voici la liste des sujets abordés lors de la dernière séance du conseil municipal. Pour connaître les plus récentes décisions du conseil, vous pouvez lire les résolutions du dernier procès-verbal sur : www.chertsey.ca

- Désignation - Responsable de l'accès à l'information et abrogation de la résolution 2022-419
- Embauche de Mme Nathalie Goulet - Employée à l'essai - Technicienne comptable - Service des finances
- Embauche de Mme Chantal Soucy - Employée remplaçante - Agente de bureau - Service des finances
- Embauche de M. Michael Armstrong - Brigadier temporaire
- Report de la période d'essai - M. Vladimir Victor - Patrouilleur
- Mandat directeur général et greffier-trésorier - Transfert de la patrouille au Service incendie et sécurité publique
- Municipalité amie des aînés (MADA) - Adoption du plan d'action 2023-2028
- Création d'un comité - Suivi et mise en œuvre du plan d'action MADA 2023-2028
- Entente Arsenal Média - Promotion des spectacles 2023-2024
- Autorisation de paiement - Travaux de rénovation - 552, chemin de l'Église (Maison des Aînés) - Règlement 585-2020
- Autorisation de dépense (à entériner) - Conceptions MM Hydraulique - Réparation de la pelle mécanique
- Autorisation de signature - Acceptation du contrat - Déboisement et disposition des arbres - Avenue des Chouettes
- Octroi de contrat (à entériner) - Arbotech Lanaudière - Demande de prix G23-044 - Déboisement pour le prolongement de la ligne d'Hydro-Québec - Avenue des Chouettes
- Octroi de contrat - DRL Beaudoin - Achat d'équipement à neige pour le camion six roues
- Octroi de contrat - CIMA+ - Services professionnels (rédaction appel d'offres, estimation des coûts et surveillance des travaux) - Réhabilitation du chemin du Lac-Beaulne
- Période de questions - Dérogations mineures
- Demande de dérogation mineure - 270-272, 4^e rang Est - Lot 6 510 820 - District 6
- Demande de dérogation mineure - 697, avenue de la Joie-de-Vivre - Lot 3 902 126 - District 3
- Demande de P.I.I.A. - Secteur de pente forte - Chemin de l'Église - Lot 4 746 574 - District 3
- Période de questions - Demandes d'usage conditionnel
- Demande d'usage conditionnel - Résidence de tourisme - 219, rue Philippe - Lot 5 183 197 - District 4
- Demande d'usage conditionnel - Résidence de tourisme - 470, avenue des Bruants - Lot 4 747 698 - District 4
- Demande d'usage conditionnel - Résidence de tourisme - 510, avenue Miron - Lot 4 747 232 - District 3
- Demande d'usage conditionnel - Résidence de tourisme - 1565, rue de la Baie - Lot 3 661 096 - District 1
- Avis de motion - Règlement décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 300 500 \$ pour des travaux de réfection temporaires d'un tronçon du chemin du Lac-Beaulne
- Projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 300 500 \$ pour des travaux de réfection temporaires d'un tronçon du chemin du Lac-Beaulne
- Dépôt de pétition - Réfection rue Paré



1^{er} octobre

Journée internationale des aînés

9 octobre

Action de grâces
Bureaux fermés

14 octobre

Spectacle : FouKi
La Belle Église

16 octobre

Séance du conseil 19 h

31 octobre

Halloween

En bref

Collecte des matières résiduelles

Bac oublié? Collecte en retard? Communiquez rapidement avec le service à la clientèle de Compo Recycle au numéro suivant :
450 882-9186, poste 125.

Petit rappel

Tous vos déchets doivent se trouver à l'intérieur de votre bac. Les sacs mis directement au bord de la route ne seront pas ramassés.

Pour vous départir de vos surplus, vous devrez attendre la prochaine collecte du bac noir ou aller les porter à l'écocentre à l'adresse suivante : 225, avenue du Progrès, Chertsey.

La prochaine collecte des encombrants* est prévue durant la semaine du 16 octobre 2023. La collecte se fait **SUR APPEL SEULEMENT et uniquement durant la semaine des encombrants**. Vous devez appeler au 450 882-9186, option 2 et laisser vos coordonnées (adresse complète) ainsi que le détail des encombrants dont vous voulez vous départir. Ensuite, déposez vos encombrants sur le bord de la rue à partir du dimanche de la semaine de collecte.

**Un encombrant est un meuble ou un électroménager qui ne peut pas entrer dans votre bac noir. Les déchets, pneus, produits dangereux ou déchets de construction NE SONT PAS des encombrants, ces derniers doivent être apportés à l'écocentre.*



Collecte de feuilles et feuillicyclage

Le feuillicyclage est une méthode écologique pour «gérer» vos feuilles mortes. Il suffit de passer la tondeuse sur vos feuilles avec une lame déchiqueuse et laisser le tout sur votre terrain. Les résidus de feuilles se décomposeront durant l'hiver et fourniront ainsi un engrais naturel pour votre pelouse. Si vous avez un terrain boisé, ciblez un espace pour y déposer toutes vos feuilles et attendez simplement qu'elles se décomposent, c'est écolo, sans effort et sans odeur! Les feuilles mortes peuvent aussi servir de paillis, pour protéger vos plates-bandes durant la période hivernale.

Sinon, il y aura une collecte de feuilles durant la semaine, les 25, 26 et 27 octobre 2023. Afin d'améliorer notre empreinte écologique, mettez vos feuilles et résidus de jardin dans des sacs en papier et non en plastique. Les branches, arbres, souches, bûches, etc. ne sont pas concernés par cette collecte. Si vous avez des surplus, vous devez les apporter à l'écocentre.



Seules les feuilles seront ramassées lors de cette collecte. Ne mettez pas de branches ou de bûches dans votre sac/bac.

À vos abris! C'est le temps d'installer vos « tempos »!

Le Service de l'urbanisme vous rappelle que les abris d'auto temporaires (style tempo) sont autorisés entre le 1^{er} octobre et le 1^{er} juin de chaque année.

Nous vous rappelons que l'abri ne doit pas nuire aux activités de déneigement, c'est-à-dire qu'il doit être placé à plus de 3 mètres de l'emprise de la rue. Vous pouvez installer jusqu'à 2 abris par terrain. Bon hiver!



Le droit d'inspection

Le saviez-vous...? dans l'exercice de leur fonction, les employé-es du Service de l'urbanisme et de l'environnement disposent d'importants pouvoirs d'inspection en vertu de la réglementation municipale (règlement 622-2021, article 3.3), mais également du Code municipal du Québec, ce qui permet aux inspecteurs et inspectrices, entre autres, de visiter les terrains et les bâtiments privés pour vérifier si la réglementation est respectée, soit de façon systématique ou bien de manière spontanée.

Comme dans le cas de toute autre autorité publique, les fonctionnaires municipaux font leur travail en respectant, bien évidemment, les droits fondamentaux des citoyens, dont le respect de la propriété et de la vie privée.



À cet égard, dans le cas des inspectrices et inspecteurs, ces visites doivent se faire à des heures raisonnables, soit entre 7 h 00 et 19 h 00. Compte tenu du volume élevé d'inspections qui doivent être effectuées, nous ne pouvons malheureusement pas prendre rendez-vous avec les propriétaires. En effet, chacun des 600 permis émis est inspecté, au moins une fois durant les travaux et après les travaux afin de s'assurer du respect de la réglementation en vigueur. Dans certains cas, c'est le technologue responsable des travaux qui effectuera cette inspection et en fera rapport à la Municipalité, comme dans le cas des nouvelles installations sanitaires, par exemple.

Des bonbons plein la panse... des emballages aux bons endroits!



Joyeux Halloween! Vos enfants ont joyeusement fait leur traditionnelle tournée de porte à porte pour récolter friandises et compagnies. Une fois les bonbons mangés, qu'est-ce qu'on fait avec les emballages? Est-ce que ça se recycle? La réponse est que ça dépend! Voici un petit diagramme pour vous aider dans le labyrinthe des matières résiduelles.



Saviez-vous que l'Halloween est la 2e fête en importance au Canada en termes de consommation?

Pour une fête d'Halloween plus écolo, voici quelques astuces :

- Privilégiez des bonbons avec un emballage en papier ou en carton.
- Vous aimez faire de petits sacs pour y mettre vos friandises, essayez les sacs en papier, quoique pour la planète, c'est encore mieux d'éviter ces petits sacs, ça fait un déchet de moins à gérer.
- Réutilisez vos costumes et décorations. Faites des échanges via les plateformes comme Kijiji ou Marketplace. N'hésitez pas à visiter les friperies, on y retrouve parfois de véritables petits trésors.
- Organisez une journée d'échange de costume sur votre lieu de travail ou utilisez des articles que vous avez déjà à la maison.

Plateforme « Embarque Lanaudière »

Un outil pour rendre vos déplacements plus éco : économique, écologique

Accessible à l'adresse embarquelanaudiere.ca, « Embarque Lanaudière! » est un outil gratuit, une plateforme interactive favorisant l'intégration des alternatives à l'auto solo dans la vie des lanaudois. Cette initiative provinciale, dont le CREL est l'instigateur, s'inscrit dans l'idée d'alléger notre réseau routier, de participer à l'effort d'écoresponsabilité et d'accessibilité aux transports en général et de promouvoir un mode de vie sain pour notre environnement et notre santé.



Six bonnes raisons de faire du covoiturage :

1. Parce que c'est un **transport flexible** permettant de rejoindre le transport en commun ou un endroit non desservi par celui-ci;
 2. Parce que les trajets et places à réserver sur les **plateformes de covoiturage** sont facilement repérables;
 3. Parce qu'il en résulte des **routes moins achalandées** par le moindre nombre de voitures sur ces dernières;
 4. Parce que cela permet la **réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)** et de la pollution atmosphérique;
 5. Parce que son utilisation génère des **économies mensuelles** pouvant être supérieures à 33 % en covoiturant à plusieurs;
 6. Parce que cela **libère du temps** disponible pour lire, travailler, se reposer, etc.
- N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil, c'est gratuit !

De l'embellissement, une fleur à la fois - Bravo aux récipiendaires!

Cet été avait lieu la deuxième édition du concours **Chertsey en fleurs**, un concours réalisé dans le cadre des Fleurons du Québec.

On a vu cette année une belle participation, avec 25 candidatures! Nous remercions tous les citoyens et citoyennes de Chertsey qui ont contribué à l'embellissement de notre municipalité, et ce, malgré la température qui n'a pas toujours été au rendez-vous. Un jury constitué de citoyens et de membres de l'administration municipale a évalué chacune des candidatures selon les critères suivants : choix des fleurs, harmonisation des couleurs, superficie de l'aménagement, aspect général, biodiversité, besoin en eau, création de décors, originalité. Un concours Coup de cœur s'est aussi tenu sur Facebook.



Première place : Wayne Tessier

Deuxième place et Coup de cœur Facebook (candidature ayant eu le plus de mentions « J'aime ») : Michel Long et Moises Lachica

Troisième place : Françoise Dion

Deux prix de participation (tirage au sort) : Germain Giguère et Denise Brouillette

Renouée du Japon – identifier pour mieux contrôler

On nous a signalé plusieurs plants de renouée du Japon sur le territoire. Il faut savoir qu'on qualifie cette plante de véritable peste végétale. Cette plante exotique et envahissante est originaire de l'Asie. Elle forme des colonies très denses et peut rapidement envahir vos jardins.

Prévenir la propagation et éliminer la renouée du Japon

Étant donné les effets nuisibles de la renouée du Japon sur l'environnement et parce qu'elle est très difficile à éradiquer, il est important de prévenir sa propagation :

- **Évitez** de la semer, de la planter, de la multiplier ou de la transporter;
- **Signalez** sa présence à l'aide de l'outil Sentinelle (sur le site Internet du MELCCFP);
- **Plantez** des espèces végétales compétitives à croissance rapide là où le sol a été mis à nu;
- **Jetez** tous les résidus de la plante (tiges, racines, terre, etc.) aux ordures, dans des sacs noirs bien fermés. Ne les laissez pas dans la nature et ne les déposez pas dans le compost domestique.
- **Nettoyez** l'équipement qui a été en contact avec la plante afin d'éviter de disperser des fragments de tiges et de rhizomes ou des graines lors du déplacement de machinerie et du transport de terre. Évitez d'ailleurs d'utiliser cette terre.

Si vous décidez de la couper, il faut la couper très régulièrement et au ras du sol. Si vous la coupez une seule fois, cela peut stimuler sa croissance au lieu de lui nuire. Vous devrez répéter cette technique durant plusieurs années pour la contrôler.

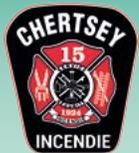
.....
Flours de renouée du Japon

Source : MELCC

Pour plus d'information, consulter la page Internet du MELCCFP.

.....





La sécurité routière, ça s'apprend!



Conduire un véhicule implique une responsabilité pour soi et son entourage. Un accident est vite arrivé, même sur un trajet quotidien. Voici quelques conseils de prévention pour limiter les risques d'accident.

Plusieurs facteurs peuvent conduire aux accidents routiers :

- La vitesse – respectez la limite affichée.
- La distraction – planifier votre route à l'avance, rangez votre cellulaire.
- Le non-respect des règles et des distances de sécurité – ayez une attitude sereine et courtoise au volant.
- L'alcool et les drogues – ne conduisez jamais sous influence.

Vitesse

Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, respectez la limite de vitesse. Une amende et des points d'inaptitude sont prévus en cas de non-respect de la limite.

Réduisez aussi votre vitesse dans diverses situations, entre autres lorsque :

- La visibilité est réduite;
- La chaussée est glissante ou partiellement dégagée.

Voici des exemples de montants d'amendes pour certains excès de vitesse

Type de route	Vitesse	Excès	Amende
Limite de 50 km/h	70 km/h	20 km/h	15 \$ + 4 tranches de 5km/h (4 x 10 \$) = 55\$
Limite de 70 km/h	95 km/h	25 km/h	15 \$ + 5 tranches de 5km/h (5 x 15 \$) = 90 \$
Limite de 90 km/h	125 km/h	35 km/h	15 \$ + 7 tranches de 5km/h (7 x 20 \$) = 155 \$

Ainsi, plus l'excès de vitesse est grand, plus le montant de l'amende est élevé.

De plus, l'amende est doublée dans les cas suivants :

- Lorsque vous dépassez la limite de vitesse de 40 km ou plus;
- Dans les zones de chantiers;
- Dans les zones scolaires, durant la période scolaire, soit de à 7 h à 17 h, du lundi au vendredi, pendant les mois de septembre à juin.

Zone scolaire

Une zone scolaire est toute partie d'un chemin public qui longe les limites du terrain d'un établissement offrant un service d'enseignement primaire ou secondaire. Son implantation vise à assurer la sécurité des élèves en incitant les conducteurs de véhicule à redoubler de prudence à l'approche d'une école.

Une signalisation spécifique est associée aux zones scolaires et comprend des panneaux de couleur jaune-vert.



- Ce panneau prévient les conductrices et conducteurs qu'ils sont à l'approche d'une zone scolaire ou d'un passage pour écoliers.
- Ce panneau signale aux conductrices et conducteurs qu'ils entrent dans une zone scolaire.

Conduire l'hiver

- Pneus d'hiver : du 1^{er} décembre au 15 mars (mais on sait que dans notre région, la saison peut s'étendre du 1^{er} novembre au 30 avril!) – Amende de 200 \$ à 300 \$ pour non-conformité.
- Crampons (pneus à clous) : permis du 15 octobre au 1^{er} mai.
- État des pneus : Les pneus d'hiver sont conçus de façon à empêcher la neige de s'accumuler dans leurs rainures. La profondeur des rainures permet d'améliorer la traction dans la neige, d'évacuer rapidement la neige et la gadoue, de réduire les distances de freinage et d'accélérer en toute sécurité.

TRUC pour mesurer la profondeur : placez une pièce de 25 cents dans l'une des rainures, le nez du caribou vers le fond de celle-ci. Si vous voyez le museau de l'animal, l'adhérence dans la neige profonde sera faible.

Sources : Gouvernement du Québec - www.la-securite-routiere.com

RAPPEL : Semaine de la prévention des incendies – du 8 au 14 octobre

Chaque année au Québec, les incendies, c'est en moyenne :

- 14 maisons endommagées chaque jour;
- 400 blessés;
- 29 000 personnes évacuées.

Près de 49 % des incendies qui se produisent dans les maisons sont liés à une distraction ou à une erreur humaine.

Visitez le site internet du ministère québécois de la Sécurité publique du Québec pour de judicieux conseils.



LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

Semaine de la prévention des incendies

8 au 14 octobre 2023



La Maison des Aînés de Chertsey

Connaissez-vous la Maison des Aînés de Chertsey? Nous sommes une organisation ayant pour objectif de permettre la socialisation, le maintien et le développement de compétences, tout ceci dans une ambiance dynamique et amusante.

Toutes les personnes de 50 ans et plus de Chertsey et les environs sont invitées à venir nous rencontrer, car une fois qu'on entre chez nous, on n'en ressort que grandi!

Nous avons maintenant plus de 250 membres et offrons une gamme d'activités pour tous les goûts. De la peinture au dessin ou à l'écriture, en passant par

l'espagnol, la tablette ou les ateliers de cuisine collective, on a tout pour plaire. Et n'oublions surtout pas nos dîners communautaires du mardi et jeudi qui sont toujours très populaires. Les dîners sont ouverts à tous, 8 \$ pour les membres et 12 \$ pour les non-membres.

.....
La carte de membre annuelle est disponible au coût de 20 \$ - 50 ans et plus
.....

Josiane Beaudoin, coordonnatrice
552, chemin de l'Église, Chertsey
450 882-1688
maisondesaines.chertsey@gmail.com



FADOQ de Beaulac - Souper dansant pour l'Halloween



La FADOQ de Beaulac vous invite à son souper dansant sous le thème de l'Halloween, le 14 octobre 2023 à la chapelle de Beaulac. Menu : bœuf bourguignon, potage, salade, dessert, café ou thé

Coût : Membres 30 \$, non-membres 35 \$

Date : 14 octobre 2023

Endroit : Chapelle de Beaulac

Pour réserver vos billets, communiquez avec la présidente, Jeanne Nadeau : 514 966-8334 ou avec la vice-présidente, Nicole Forget : 514 377-7528

Prochaines dates de souper dansant : les 11 novembre et 2 décembre 2023. Bienvenue à tous et à toutes!



Groupe les Montagnards de Chertsey

Le Groupe Les Montagnards est un organisme à but non lucratif qui a pour mission l'aide alimentaire des citoyens de Chertsey. Nous offrons des paniers alimentaires hebdomadaires au coût de 10 \$, l'inscription est obligatoire.

Une aide alimentaire d'urgence est également offerte, veuillez contacter le bureau au 450 882-1863.

Nous sommes ouverts aux cuisines collectives. Vous êtes quelques personnes qui désirez cuisiner des repas et partager les coûts, contactez-nous!

- Bureau ouvert du mardi au vendredi de 8 h à 16 h
- Distribution alimentaire le jeudi entre 9 h 30 et 15 h 30
- Dépannage alimentaire, contacter le bureau du mardi au vendredi
- Cuisine collective, inscription : 450 882-1863

Nous sommes fermés de 11 h 30 à 12 h 00 (dîner)

BOUTIQUE : Nous vous invitons à venir visiter notre boutique, nous avons de tout : vêtements bébés, enfants et adultes, literie, jouets, articles de sport, petits appareils électriques, etc.

Paiement comptant ou Interac seulement.

P.S. Nous acceptons tout ce qui peut avoir une deuxième vie ! Nous n'acceptons plus de gros meubles n'ayant pas les ressources nécessaires pour le transport ni l'espace pour l'entreposage.

623, chemin de l'Église - 450 882-1863

groupelesmontagnards@gmail.com

Preuves de résidence et de revenu (obligatoires) pour inscription à l'aide alimentaire.

15 ANS le grand DÉFI PIERRE LAVOIE

LA GRANDE MARCHÉ

PRESCRITE PAR LES MÉDECINS DE FAMILLE



UN PAS VERS NOTRE SANTÉ

3 ET 5 KM



INSCRIVEZ-VOUS
ONMARCHÉ.COM
GRATUIT ET OUVERT À TOUS

DATE: dimanche 15 octobre 2023
HEURE: échauffement à 9 h 30, départ à 10 h
LIEU: stationnement municipal
333, avenue de l'Amitié
Chertsey

FÉDÉRATION DES MÉDECINS
OMNIPRATICIENS DU QUÉBEC

RioTinto

Québec

PARTENAIRES D'ACTION
QUÉBECOR

OUVERT À TOUS. Vous êtes médecin et souhaitez participer, n'oubliez pas de cocher la case « Je suis médecin de famille » lors de votre inscription.

Bénévoles recherchés 450 882-2920, poste 2234

10 → VIE COMMUNAUTAIRE



DEPUIS 1927
CAMP familial
ST-URBAIN

Camp familial St-Urbain

Venez voir nos couleurs! Venez parcourir notre forêt pour profiter des belles couleurs de l'automne! Nos 10 kilomètres de sentiers, de niveau facile à difficile, sauront plaire à tous les membres de votre famille. Notre nouveau belvédère vous offre une magnifique vue sur la région. De plus, des toilettes, des tables à pique-nique, un réfrigérateur ainsi qu'un micro-ondes sont à votre disposition.

Gratuit pour les résidents et propriétaires de chalet de Chertsey.

7 jours sur 7, de 9 h 00 à 16 h 30. Inscription obligatoire la veille avant 16 h 00 par internet : www.campfamilial.org/jpa/ - 1651, chemin de Chertsey, Chertsey

Journée du grand ménage



Nous cherchons des bénévoles pour notre fin de semaine du Grand Ménage d'automne. Que ce soit pour fendre du bois, ramasser les feuilles mortes ou sortir les embarcations de l'eau, toutes les mains, petites et grandes, sont les bienvenues. Pour vous remercier, un dîner chaud vous sera servi.

Samedi 28 et dimanche 29 octobre 2023
de 9 h à 16 h

Inscription : 438 788-3493, poste 1
info@campfamilial.org
1651, chemin de Chertsey, Chertsey

La Chorale de Chertsey recrute de nouveaux membres

La Chorale de Chertsey accueille des adultes de tout âge, hommes et femmes, professionnellement actifs, étudiants ou retraités. Chanter dans un chœur vous tente, mais vous doutez de votre talent? Qu'à cela ne tienne! Nul besoin d'être maître chanteur pour contribuer à l'harmonie d'un groupe qui fond ses voix à l'unisson. Pour peu que vous aimiez le chant, la Chorale de Chertsey vous accueillera à bras ouverts. Les répétitions hebdomadaires débutent le jeudi 7 septembre à 19 h 30.

Les cotisations annuelles sont de 60 \$, montant payable en automne.

Pour s'inscrire, communiquer avec :

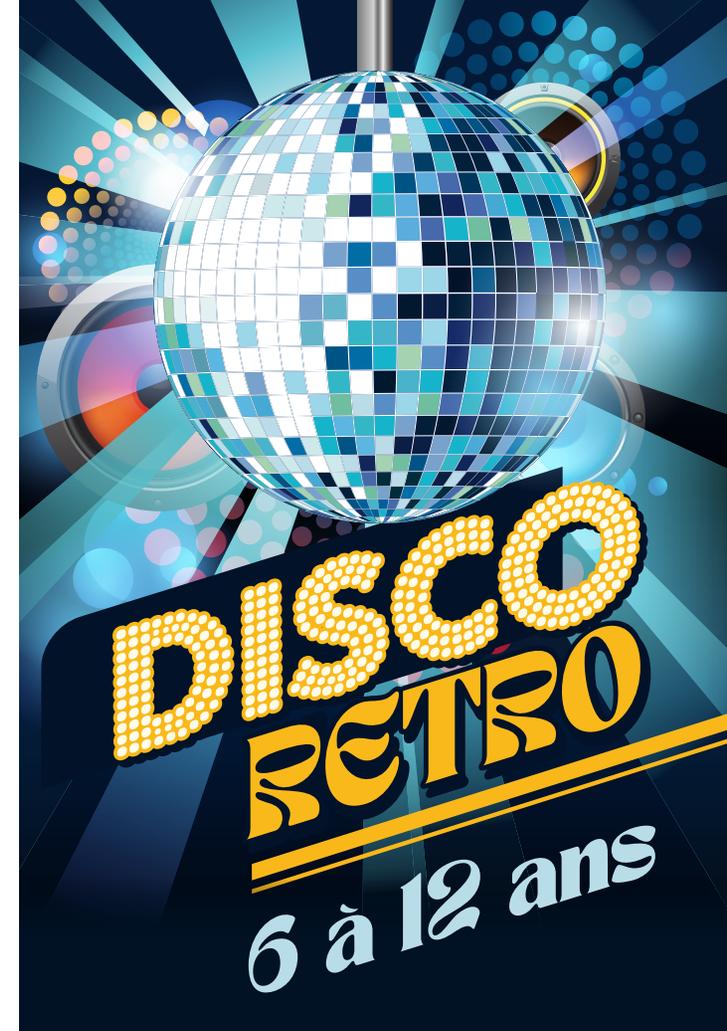
Marc Raymond, prés. : 450 882-1574 ou Chantale Miron, dir. : 450 834-8685



Club de l'Âge d'Or de Chertsey - Souper dansant Halloween

1. Souper dansant Halloween, vendredi 3 novembre à la salle communautaire de Chertsey. Apportez vos breuvages. Les portes ouvrent à 17 h. Prix de présence.
Musique : Ginette Galarneau. Menu : Suprême de poulet (poires et érable).
Coût : Membres : 30 \$ - Non-membres : 40 \$. Possibilité d'acheter votre carte de membre sur place
2. Nous sommes à la recherche d'un professeur de yoga doux ou de mise en forme pour nos aînés, tous les lundis.

Jacqueline Martel, présidente - 514 886-6642



Les enfants sont invités à venir se déhancher lors de la soirée disco rétro ! Grignottes et breuvages à faibles coûts seront offerts par le Centre Communautaire de la Ouareau. Parents bénévoles recherchés.

Gratuit

Date : 13 octobre

Horaire : 19 h à 22 h

Endroit : Salle communautaire

450 882-2920, poste 2234
loisirs.culture@chertsey.ca





HALLOWEEN 2023



Le 31 octobre 2023, entre 15 h et 20 h, les enfants pourront aller à la rencontre des pompiers, des membres du personnel des loisirs de la Municipalité, de plusieurs bénévoles et citoyens qui procéderont à la distribution des bonbons lors de cette monstrueuse occasion.

Nous invitons la population à distribuer leurs friandises sur le site des festivités, qui se dérouleront à la salle communautaire et aux abords de l'avenue de l'Amitié. Vous aurez la chance d'habiter un chapiteau et de fes-

toyer au cœur de l'événement. Citoyens, bénévoles et organismes, communiquez avec le service des loisirs, afin de créer une belle collaboration et une nuit féérique pour toutes les petites créatures qui déambuleront à la recherche de quoi se mettre sous la dent.

**Date : 31 octobre - 15 h à 20 h (ou jusqu'à épuisement des friandises)
À la salle communautaire, sur l'avenue de l'Amitié**

Renseignements : 450 882-2920, poste 2234
loisirs.culture@chertsey.ca





Atelier de création de mandala - 7 à 18 ans

Inscris-toi à un atelier de « Mandala collage ». Le mandala est déjà dessiné et tu dois coller des retailles de toutes sortes. Les ateliers de mandala sont conçus pour amener les participants à se centrer et à s'amuser. Les participants pourront quitter avec leur mandala terminé ou non, en ayant appris la technique pour continuer leur œuvre à la maison.

Gratuit - inscription requise

Date : 14 octobre à 10 h

Endroit : Salle communautaire



Inscriptions : 450 882-2920, poste 2303 - srivest@chertsey.ca

Café conférence avec Louise Tremblay d'Essiambre

Mère de neuf enfants, peintre, auteure prolifique, Louise Tremblay d'Essiambre, qui domine depuis près de 20 ans les palmarès des meilleures ventes québécoises avec d'inoubliables séries (Les sœurs Deblois, Mémoires d'un quartier, Du côté des Laurentides) sera parmi nous le 21 octobre prochain, à 10 h, pour une conférence.

Gratuit - inscription requise

Date : 21 octobre à 10 h

Endroit : La Belle Église

Inscriptions :

450 882-2920, poste 2303

srivest@chertsey.ca



Le Marché de Noël de Chertsey est de retour cette année!

Découvrez les plus belles idées-cadeaux et mettez-vous dans l'ambiance de Noël en compagnie d'un millier de visiteurs et plus d'une trentaine d'artisans.

GRATUIT

Date : 2 et 3 décembre 2023

Horaire : Le samedi de 15 h à 21 h et le dimanche de 10 h à 15 h

Endroit : La Belle Église et la salle communautaire

La sélection des artisans se poursuit. Pour vous inscrire, communiquer avec nous au 450 882-2920, poste 2234 ou par courriel à loisirs.culture@chertsey.ca



Heures d'ouverture

Dimanche : 12 h à 16 h

Lundi : Fermé

Mardi : 12 h à 20 h

Mercredi : 10 h à 16 h

Jeudi : 12 h à 16 h

Vendredi : 12 h à 20 h

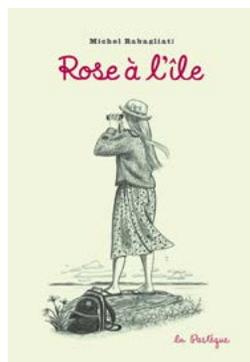
Samedi : 10 h à 16 h

Renseignements :

Téléphone : 450 882-4738

Courriel : srivest@chertsey.ca

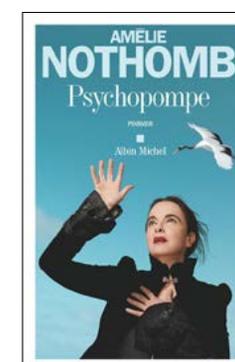
Lecture - Coup de cœur



Rose à l'île
par Michel Rabagliati



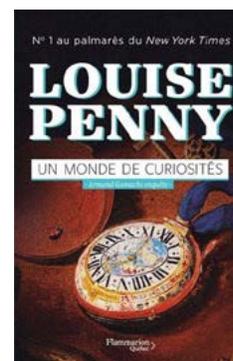
Le Guide de l'auto 2024
Collectif



Psychopompe
par Amélie Nothomb



Fallen Angel
par Camille Creati



Un monde de curiosités
par Louise Penny



La grande vente de livres de la bibliothèque - Tout à 1 \$!

La bibliothèque municipale organise une grande vente de livres d'occasion, événement très couru, dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques. Vous aurez la chance de faire de fantastiques trouvailles parmi des centaines de documents à petits prix. N'oubliez pas vos sacs réutilisables!

Date : 20 octobre 2023

Horaire : de 13 h à 19 h

Renseignements : mdesmarchais@chertsey.ca





CONCOURS DE COLORIAGE

SEMAINE DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

2 cadeaux d'une valeur de 75 \$
chacun. Pour les jeunes
de 2 à 17 ans.

Rapporte ton coloriage à la
bibliothèque avant le 23 octobre pour
participer.

Tirage: le 23 octobre
— Bonne chance à tous! —

450 882-2920, poste 2303
mdesmarchais@chertsey.ca



Nom :

Âge :

Téléphone :



Spectacles à venir en 2023

SPECTACLE

Kain

18 NOVEMBRE
20 H

BILLETS
DISPONIBLES



SPECTACLE

Un vrai Noël en
famille

25 NOVEMBRE
20 H

BILLETS
DISPONIBLES

